

INFORMATIONS PREINSCRIPTION EN 2NDE PROFESSIONNELLE

CHOIX DE LA FORMATION (à lire attentivement) :

Pour aider l'élève à choisir une filière professionnelle, l'école La Mache organise une période d'initiation / observation en début d'année scolaire. Pendant cette période, l'élève découvrira dans les ateliers les différentes spécialités. Dans ce cadre, il sera également évalué sur ses compétences techniques et sa motivation. A l'issue de cette période, la décision de l'affectation définitive dans un métier sera prise par le conseil d'orientation en tenant compte des aptitudes manifestées pendant le stage et des goûts exprimés par l'élève. La demande d'un élève pourra ne pas être satisfaite si les compétences requises et la motivation observée dans le domaine choisi ne sont pas jugées suffisantes ; l'affectation tiendra compte également du nombre de places dans la formation.

La classe de seconde professionnelle est la première étape d'une formation qui conduira les élèves en 3 ans aux baccalauréats professionnels :

- Technicien en Réalisation de Produits Mécaniques,
- Métiers de l'Electricité et de ses Environnements Connectés
- Systèmes Numériques,
- Technicien en Chaudronnerie Industrielle,
- Ouvrages du Bâtiment : Métallerie,
- Technicien Menuisier Agenceur,
- Etude et Réalisation d'Agencement.

Les élèves peuvent également obtenir le diplôme du B.E.P. (ou C.A.P.) dans leur spécialité, en fin de première professionnelle, comme certification intermédiaire.

► Des passerelles vers la voie technologique STI2D seront accessibles aux très bons élèves de seconde professionnelle et aux élèves de première professionnelle dont les compétences dans le domaine théorique sont clairement affirmées (selon les places disponibles).

► La poursuite d'études en BTS, après le baccalauréat professionnel est possible pour les élèves dont le niveau sera jugé suffisant. Un accompagnement leur sera proposé en terminale professionnelle dans certaines matières.

AMPLITUDE HORAIRES

Lundi	Mardi, Mercredi, Jeudi	Vendredi
8h40 - 18h	7h45 - 18h	7h45 - 17h05

ENSEIGNEMENT :

Lettres - Histoire :	3h30	Vie de Classe :	1h00
Arts Appliqués :	1h00	Mathématiques - Sciences :	3h00
Education Phys. et Sport. :	2h00	Accompagnement:	3h00
Economie gestion :	1h00	Form. Hum et Chrét.:	1h00
Prévention, Santé, Environ. :	1h00	Devoir en temps limité :	1h00
Enseignement professionnel: de 14h à 17 heures		Co-intervention :	2h00
Anglais :	: 2h00		

PFMP (*période de formation en milieu professionnel*) : de 6 semaines en fin d'année (22 semaines sur les 3 ans de formation, dont 8 semaines et 1^{ère} et en Terminale).
Les activités d'atelier exigent de passer une visite médicale au sein même de l'établissement, pour avoir l'autorisation de travailler sur machines dangereuses.

L'INTERNAT - LA DEMI-PENSION - L'EXTERNAT :

Les élèves peuvent être externes, demi-pensionnaires ou internes.

L'internat est un "lieu de vie" qui favorise le travail et les résultats scolaires. Les élèves peuvent participer à des groupes de travail ou des animations....

Les internes sont logés en chambre de 4 ou 5, en chambre double ou en chambre individuelle, pour les plus méritants.

Les élèves boursiers pourront bénéficier d'une "prime à l'internat" octroyée par l'Académie.

Les changements de statut ne sont possibles qu'au moment des vacances de Noël et de Pâques.

Découvrir le lycée La Mache

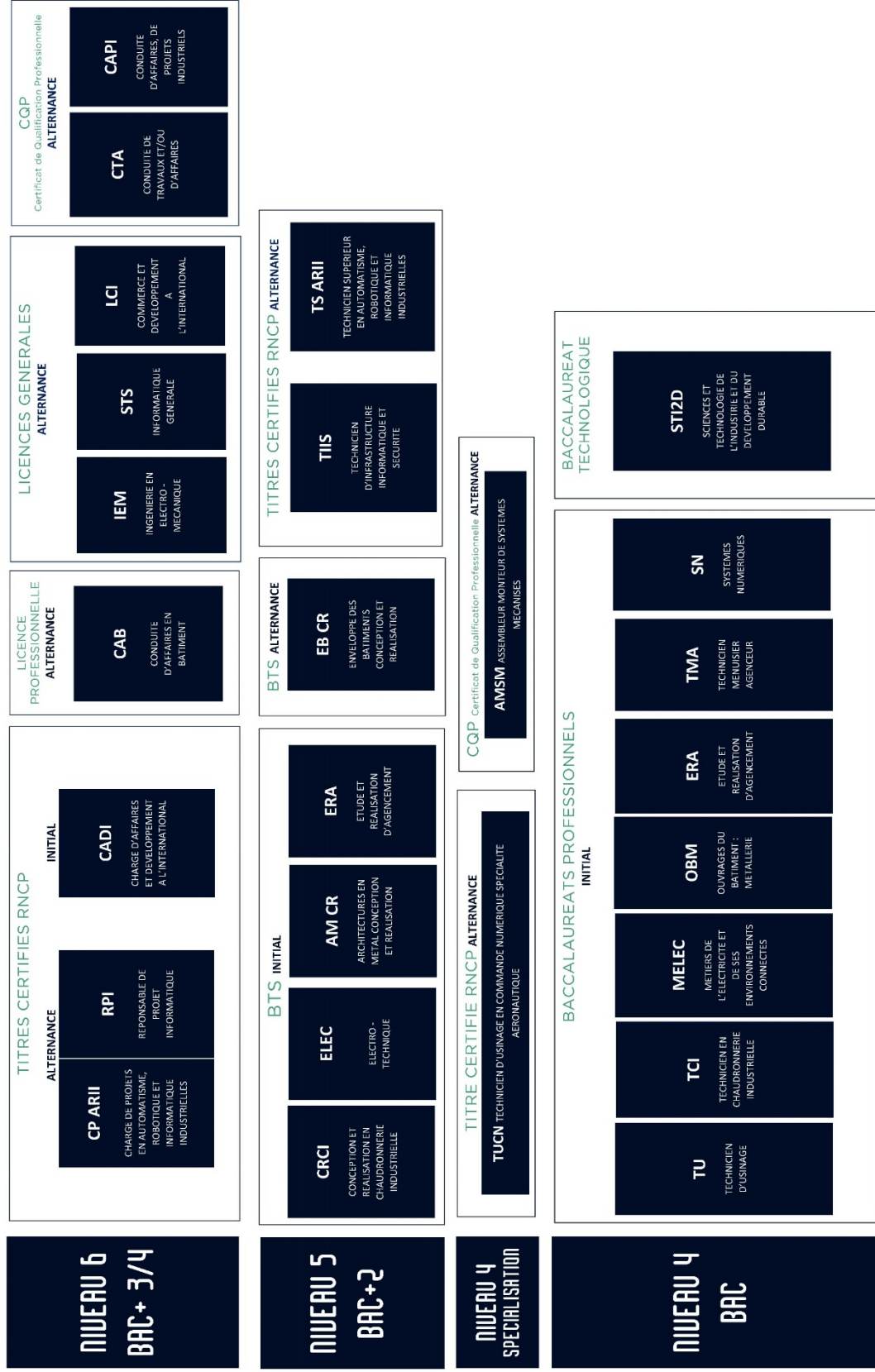
Nous proposons plusieurs formules permettant à tous les élèves souhaitant venir étudier au lycée de découvrir l'établissement : des portes ouvertes et des journées découvertes de l'enseignement technique.

Les dates et les modalités sont indiquées sur notre site www.ecolelamache.org

Pour toute information, vous pouvez nous contacter :
soit au 04 27 46 15 25 ou au 04 72 78 55 64



FORMATIONS LA MACHE



LA PARTICIPATION ANNUELLE DES FAMILLES AUX FRAIS DE SCOLARITE

Le Lycée a besoin de votre participation pour assurer les charges suivantes : locaux, vie sociale des élèves, aumônerie et catéchèse, charges de personnel administratif et éducatif, matériels pédagogiques.

Certaines familles rencontrent des difficultés financières et nous en tenons compte.

C'est pourquoi l'école a mis en place :

- une tarification en fonction des revenus.
Pour bénéficier d'un tarif dégressif, vous devez nous fournir à l'inscription votre avis d'imposition.

TARIFICATION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022 A TITRE INDICTAIF

Tranches	Quotient Familial <i>(revenu fiscal de référence divisé par le nombre de parts fiscales)</i>	Contribution annuelle	Pension <i>(hébergement + accompagnement + 3 repas)</i>	Demi Pension	
				5 jours	4 jours
T1	Inférieur à 3 300 €	457 €	3 467 €	919 €	735 €
T2	De 3 301€ à 5 300 €	726 €	3 467 €		
T3	De 5 301 à 7 900 €	1 038 €	3 467 €		
T4	De 7 901 à 11 200 €	1 349 €	3 806 €		
T5	De 11 201 à 13 200 €	1 660 €	3 806 €		
T6	De 13 201€ à 15 801 €	1 764 €	3 806 €		
T7	De 15 801 € à 18 000€	1 971 €	4 198 €		
T8	Supérieur à 18 001€	2 075€	4 198€		

Les familles qui ont deux enfants dans notre Lycée bénéficient d'une remise de 10 % sur la contribution familiale, déduite sur facture.

* Contribution Familiale Annuelle : *scolarité + assurance scolaire + forfait sport + forfait photocopies + cotisation diocésaine.*

A cette tarification, s'ajoutera différents frais, à savoir :

- Les vêtements de sécurité, la visite médicale (non remboursable SS), ...
- Les activités extra scolaires (voyages, séjour de cohésion...)

LES BOURSES :

Le Lycée La Mache est habilité à recevoir des boursiers nationaux.

Les demandes de bourse nationale d'étude du second degré pour l'année scolaire 2022-2023 doivent être faites dans les plus brefs délais auprès de l'établissement actuel de votre enfant.

Si votre enfant bénéficie déjà d'une bourse nationale d'étude du second degré, vous devez demander au secrétariat de l'établissement de votre enfant d'établir un transfert de bourse, et nous remettre ce document dès la rentrée.